



SPIP dans la galère, SPIP dans la misère mais surtout SPIP en colère !

Luynes, le 19 décembre 2019

Cher Ministère,

Vous nous proposez de « tirer [notre] filière vers le haut » et de devenir les « collaborateurs » de nos futurs directeurs. Merci pour ce cadeau de fin d'année mais en tant que personnel d'insertion et de probation, en tant que fonctionnaire d'Etat et en tant que citoyen, nous nous voyons dans l'obligation de décliner. Notre mobilité n'est pas à vendre ! Vous nous avez confirmé ce à quoi l'on s'attendait : l'audience du 16 décembre 2019 a, une nouvelle fois, été l'illustration, au mieux, d'une méconnaissance criante de notre filière, au pire d'un mépris à peine dissimulé.

Face à l'absence persistante de dialogue social sur l'évolution des règles de mutation, l'équipe du milieu fermé d'Aix en Provence s'est réunie en Assemblée Générale aujourd'hui. À l'unanimité, les personnels présents, syndiqués et non syndiqués, ont décidé de poursuivre le mouvement initié le 2 décembre dernier et ont adopté les modalités d'action suivantes :

- ➔ **« SPIP en colère » du 23 décembre 2019 au 6 janvier 2020** : maintien uniquement des permanences de service et gestion des urgences ; introduction d'une réponse automatique signalant le mouvement en cours ; pas de communications extérieures ; pas de convocations.
- ➔ **Communication sur le mouvement en cours** dans nos services auprès des élus, partenaires institutionnels et associatifs...

Une nouvelle Assemblée Générale se tiendra le 6 janvier 2020.

D'ici là, nous réclamons :

- **le maintien de la mobilité par points pour tous les agents des SPIP ;**
- **l'abandon du projet de durée minimale et maximale en poste ;**
- **le maintien du rôle des élus CAP en matière de mobilité ;**
- **la reprise immédiate des travaux sur les organigrammes ;**
- **la revalorisation indemnitaire des personnels administratifs ;**
- **la mise en œuvre dans son intégralité de la réforme statutaire des CPIP.**

Nous tenons à affirmer, par ces modalités, notre attachement aux valeurs du service public et à notre droit à la mobilité dans des conditions équitables et contrôlées.

La CGT SPIP 13 & le bureau régional du SNEPAP Paca-Corse